



A Créteil, le 24 novembre 2021

A l'attention de Mm De Montchalin  
Ministre de la Transformation de la  
Fonction Publique

Mme Borne, Ministre du Travail, de  
l'Emploi et de l'Insertion

Mme Thibault, Préfète du Val de  
Marne

**Objet :** Préavis de grève de 0 à 24 heures du 1 au 31 décembre 2021

Mesdames Les Ministres,

Madame la Préfète,

Depuis plusieurs années, notre organisation ne cesse de combattre les différentes attaques portées sur la fonction publique : sur son statut régissant les conditions de travail et salariales des agent-e-s.

La loi de transformation de la fonction publique scelle la mort de la fonction publique, tant les mesures que votre gouvernement souhaite mettre en œuvre la détruit.

Epuisement des professionnel-le-s, manque de reconnaissance, difficultés de recrutement, accentuation de la précarité, augmentation du temps de travail et de la charge de travail, diminution de la représentation des agent-e-s au sein de la fonction publique... ce que vous appelez progrès, nous n'y voyons que de la régression !

Le service public doit être à la hauteur des besoins de la population, que ce soit dans le domaine de la propreté, de la culture, du sport, de la petite enfance, de l'animation, du social, de la santé...

Les fonctionnaires doivent pouvoir vivre dignement de leur métier ! Le dégel et le rattrapage du point d'indice ne sont pas des caprices mais des nécessités pour permettre à des milliers d'agent-e-s publics de vivre dignement et de garantir l'attractivité de la fonction publique.

Nous combattons cette loi qui n'offrent rien ou des miettes aux agent-e-s et ils l'ont bien compris. Après des milliers de pétitions demandant l'abrogation de la loi, ce sont plusieurs rassemblements locaux qui s'organisent : le T12, Gentilly, Cachan, Choisy-Le-Roi, Fresnes et d'autres encore à venir,

pour dénoncer cette loi et le mépris que vous avez pour leur travail et pour les collectivités qui entendent s'opposer à celle-ci.

Vous préférez d'ailleurs, la menace juridique, aux échanges et à la raison. Nous irons donc jusqu'au bout et nous serons accompagnés des agent-e-s dans nos actions.

Nous serons aussi nous en souvenir à l'approche des scrutins de 2022.

Notre organisation porte un projet de société progressiste avec des mesures finançables qui passe par des mesures concrètes et immédiates : **10% de rémunération en plus pour tous les agent-e-s de la fonction publique, 10% d'embauches supplémentaires pour faire face aux besoins de la population et la charge de travail des collectivités et 10% de temps de travail en moins car travailler moins, pour travailler mieux et tous, c'est possible.**

La CGT porte la réglementation du temps de travail à 32h. Le progrès n'est pas de travailler plus mais, bien, de travailler moins. D'autres pays européens ou entreprise française l'ont compris en instituant une réduction du temps de travail.

Ainsi, de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications, notre Coordination Syndicale Départementale CGT du Val-de-Marne, dépose un préavis pour faire valoir les revendications suivantes :

- **L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;**
- **Le maintien de tous les accords antérieurs à 2001 sur le temps de travail et la non-application autoritaire des 1607 heures annuelles ;**
- **10 % de temps de travail en moins pour un temps de travail hebdomadaire à 32 heures ;**
- **Le dégel du point d'indice et 10 % d'augmentation immédiate de sa valeur pour le rattrapage de ces dix dernières années ;**
- **10 % d'effectif supplémentaire ! C'est 500 000 emplois à créer, tout de suite, et un plan de création massif de postes de fonctionnaires, car les besoins sont importants dans toutes les collectivités**
- **L'abrogation du jour de carence ;**
- **L'abandon des projets de réforme en cours et notamment « le projet de loi 4 D »;**

Afin de permettre aux salarié-e-s et agent.e.s de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail, la CGT des Services publics du Val de Marne dépose un préavis de grève de 0 à 24 h, pour les journées du 1<sup>er</sup> décembre, 2 décembre, 3 décembre, 4 décembre, 5 décembre, 6 décembre, 7 décembre, 8 décembre, 9 décembre, 10 décembre, 11 décembre, 12 décembre, 13 décembre, 14 décembre, 15 décembre, 16 décembre, 17 décembre, 18 décembre, 19 décembre, 20 décembre, 21 décembre, 22 décembre, 23 décembre, 24 décembre, 25 décembre, 26 décembre, 27 décembre, 28 décembre, 29 décembre, 30 décembre 2021, 31 décembre 2021 pour l'ensemble des agentes de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salarié.e.s relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels avec les représentant-e-s locaux, comme départementaux.

Nous vous adressons, Mesdames Les Ministres, Madame la Préfète, nos sincères salutations.

La Coordination Syndicale Départementale CGT 94

Coline Barrois Coordinatrice CSD 94

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Barrois', with a large, stylized flourish underneath.